DOSSIER DE PRESSE

SAUVEGARDE DE L'ÉGLISE D'ASNAN

NOVEMBRE 2017

PHARES DE FRANCE .org

SAUVEGARDE ET ESSOR DU PATRIMOINE NATIONAL ET LOCAL

www.pharesdefrance.org

facebook

YouTube

PHARES DE FRANCE.org

SAUVEGARDE ET ESSOR DU PATRIMOINE NATIONAL ET LOCAL

QUI SOMMES-NOUS ?

PHARES DE FRANCE.org est une **association loi 1901** créée en 2017. Issue de plusieurs années d'observation, d'écoute et de réflexion, notre association a pour but de sauvegarder le patrimoine culturel à l'échelle nationale et pour ambition de favoriser son essor économique. Elle est l'une des composantes du **TrioConcept**, concept inédit bâti sur trois appuis phare :

LA CHARTE

regroupant les valeurs partagées et promulguées par tous nos membres.

Échange, partage, synergie, créativité, convivialité, effort, respect pour sauver les legs de nos ancêtres que nous devons transmettre aux générations actuelles et futures. Elle permet de répertorier les savoir-faire indispensables à la sauvegarde et à l'essor du patrimoine français.

L'ASSOCIATION

qui met un coup de projecteur sur les biens en danger immédiat ayant un intérêt historique, architectural, cultuel, environnemental et plus largement culturel, pour créer une dynamique de sauvegarde.

Nous donnons aux habitants les outils nécessaires à la création d'une association locale de sauvegarde. Nous proposons d'**accompagner dans leurs démarches les propriétaires privés et publics de ce patrimoine à protéger.** Nous les aidons à le sauver, le rénover, le développer, le partager, le transmettre.

LES FRANCHISES

créant un modèle économique inédit permettant de dynamiser le patrimoine qui s'érode, laissé à l'abandon faute de recettes.

Chaque franchise a pour objet de créer un véritable **renouvellement de l'activité économique locale** au sein même de ces édifices sauvegardés ou à sauvegarder. Elles regroupent des domaines variés, tels que le tourisme, l'agriculture, le spectacle, le dépôt-vente (…). Nous travaillons avec les entreprises, les produits et les travailleurs locaux, favorisant ainsi les communes où ils sont implantés et, plus globalement, le monde rural. L'objet est ici, autant que faire se peut, de retrouver la destination initiale du lieu.

NOTRE MODE OPÉRATOIRE

Travailler en étroite collaboration avec d'autres associations de protection pour **cibler le patrimoine en danger**, partout en France

Constater sur place l'état de ce patrimoine menacé et rencontrer les acteurs de la vie locale et les habitants

Partager notre savoir-faire associatif en donnant aux habitants les outils utiles à la **création d'une association locale** ayant pour objet la préservation de l'édifice

Réfléchir sur les possibilités d'utiliser l'édifice pour **dynamiser l'économie locale**, dans le respect de la destination initiale du lieu ; racheter le monument pour 1€ (cas de destruction imminente)

Rechercher des **subventions** et faire un **appel local ou national aux dons** pour financer, dans un premier temps, la mise en sécurité de l'édifice, voire une étude contradictoire pour évaluer le coût total réel de l'opération le cas échéant

Restaurer complètement, valoriser économiquement via notre système de **franchises**

L'ÉGLISE D'ASNAN EN DANGER

En mai 2017, alertés de la décision de détruire l'église d'Asnan, des représentants de l'association sont allés constater sur place l'état de l'édifice. Les discussions avec le maire, le prêtre du diocèse et des habitants nous ont fortement éclairé.

Souvenez-vous, il y a 143 ans, à Asnan. L'ancienne église était devenue trop dangereuse, la construction d'un nouveau lieu de culte était nécessaire. On délaissa l'ancien bâti, aujourd'hui à l'état de ruine, pour en édifier un nouveau, non loin de la mairie. L'actuelle église Notre-Dame d'Asnan, de style néo-gothique, fut consacrée le 19 juillet 1874. **En avril 2017, la municipalité a voté sa destruction**.

Que de ruines…

En toute connaissance de cause, notre problématique est de sauvegarder le patrimoine culturel au sein des communes aujourd'hui désargentées. Le diagnostic est évident et quasiment général : **beaucoup de ces collectivités ne peuvent pas assurer l'entretien régulier de leurs édifices** ; à court terme, la démolition de ce patrimoine apparaît comme le seul moyen de tendre vers un budget en équilibre. C'est avant tout la solution qui peut être privilégiée pour éviter tout dommage causé par l'effondrement de l'édifice, qu'il soit propriété de la commune ou non.

Nous sommes parfaitement conscients de cet état de fait. Nous sommes aussi conscients que la destruction d'une église n'est pas un acte anodin. Celle d'Asnan, petit village au cœur de la Nièvre, ne fait pas exception. D'abord parce que le bâti est relativement ancien et révèle la réalité historique d'une III[e] République qui n'a pas peur d'évoluer dans un monde où la pratique religieuse connaît un nouvel essor. Ensuite parce qu'un tel lieu de culte est caractéristique d'un certain mode de vie, d'une vie sociale qui, si elle n'existe plus sous cette forme dans certaines municipalités, peut être potentiellement renouvelée grâce à la conservation d'un tel édifice. Enfin, parce qu'il existe aujourd'hui plus de 40 000 églises et chapelles qui relèvent de la propriété des communes en France ; depuis 1905, 140 églises de propriété communale ont été désaffectées ; 25 ont été détruites depuis 2002. **La destruction est donc un acte particulièrement rare**. Veillons à ce qu'il ne prenne pas de proportions plus élevées à l'avenir.

Passionnés mais pragmatiques avant tout, nous développons au sein de notre association un **modèle économique viable pour sauver le patrimoine en péril**. L'église d'Asnan est la première pierre du système que nous souhaitons élargir et reproduire à l'échelon national pour éviter toute destruction de ce patrimoine si fragile.

Cette église sera peut être le symbole de la France qui se relève, consciente d'elle-même et fière de son Histoire, critère essentiel pour assurer son ouverture sur le monde et son rayonnement.

Voilà pourquoi, nous aussi, nous tenons tant à la restauration de l'église d'Asnan.

Oui, « nous aussi », car la sauvegarde de Notre-Dame d'Asnan reçoit le soutien d'un grand nombre de villageois, d'un grands nombre de natifs de la commune, de ceux qui y ont connu la joie d'un mariage et la peine d'un enterrement, le recueillement de l'Eucharistie et la méditation d'une homélie. Sa destruction n'est pourtant pas une fatalité.

Protégeons notre passé pour regarder sereinement l'avenir. Ce dont nous avons besoin, c'est de votre soutien moral. À Asnan, mais aussi partout en France, criez haut et fort votre volonté de protéger ce patrimoine local. Nous ne vous abandonnerons pas : si nous cessons le combat pour la préservation de cette église, nous cessons le combat pour la préservation des églises de France. **La destruction d'une église dépasse toujours le cadre de la commune dans laquelle elle est construite**.

DIDIER LAQUET
président fondateur

RÉMI CHAUVIÈRE
secrétaire général

LOUIS LAGIER
trésorier

CENDRA RIBEIRO
ambassadeur Bourgogne

L'ÉGLISE D'ASNAN EN IMAGES ET EN CHIFFRES

Asnan est un village de 130 habitants, situé dans la Nièvre, en Bourgogne.

De style néo-gothique, l'église Notre-Dame d'Asnan est érigée en **1874** Elle est construite sur un plan en croix latine surmonté d'un clocher carré sur sa façade occidentale ; elle se situe en centre bourg.

L'église est le seul monument visible de la départementale qui longe le village.

Les vitraux, ainsi qu'une partie des murs sud de l'église, ont été rénovés en **2010**

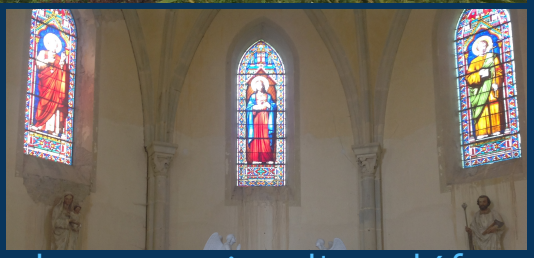

Malgré cet effort non négligeable, l'état de l'église s'est depuis fortement dégradé.

2013 une partie de voûte s'effondre par suite d'un défaut d'entretien. La toiture prend l'eau. L'humidité envahit le lieu. L'église est alors fermée au public.

L'architecte contacté par la municipalité a rendu son devis en retenant des montants contestés par des professionnels.

Pour la mise en sécurité, il retient le montant de **430 000€**

tandis que le montant total des travaux s'élèverait à **1 700 000€**

Selon l'architecte des Bâtiments de France travaillant avec l'Observatoire du Patrimoine Religieux, le montant de la mise en sécurité serait de l'ordre de **150 000€**

Quant à la restauration totale, son montant ne dépasserait pas **800 000€**

Au vu d'un tel écart de chiffrage, les données sur lesquelles s'est fondée la municipalité d'Asnan ne peuvent être considérées comme objectives. Nous demandons une nouvelle expertise.

Alertée en mai 2017, PHARES DE FRANCE propose aujourd'hui une solution économique et financière à la restauration et à l'entretien courant de l'édifice.

En octobre 2017, une pétition pour sauver l'église a été lancée, elle compte actuellement plus de **7000** signatures.

La solution économique pour sauver l'église

1 - Jumeler des églises pour faciliter l'appel aux dons

En août 2017, nous avons lancé un appel national aux dons. Ce jour, nous avons réuni **75 000€** grâce à la générosité de nombreux donateurs de la France entière.

Les revenus de cet appel national à la générosité publique sont destinés à la **mise en sécurité de l'église**. Il sera complété ensuite par une seconde campagne visant cette fois la **restauration complète** de l'édifice.

La mise en sécurité et la restauration totale d'un tel édifice a toujours un coût élevé pour une petite commune, comme pour une association de défense du patrimoine culturel. Face à la très faible densité de cette partie de la Nièvre, qui se traduit par l'insuffisance du nombre de potentiels donateurs, nous avons réfléchi à un concept novateur qui se traduit par le jumelage de plusieurs églises. Le principe est simple : il consiste à trouver une paroisse plus fréquentée dont l'état du patrimoine bâti ou non bâti nécessite l'aide d'une association telle que PHARES DE FRANCE pour en appeler localement à la générosité publique. Selon les vœux des deux paroisses, ce système permet à la fois de faire **caisse commune**, mais également de **faire connaître un lieu** malheureusement délaissé.

2 - Créer une dynamique de sauvegarde via notre système de franchises

La loi 1905 concernant la séparation des Églises et de l'État laisse le soin aux communes d'assurer l'entretien courant des églises et chapelles dont la construction est antérieure à cette loi. Un grand nombre de communes n'entretient pas ces églises, faute d'argent ou de volonté, condamnant par là même leur patrimoine cultuel. Nous souhaitons aider les communes dans cette tâche ardue via notre système de **franchises**.

Nous voulons faire d'Asnan notre projet pilote. Le village n'est pas pourvu de commerces de proximité. Nous souhaitons donc développer dans la commune d'Asnan un **dépôt franchisé, approvisionné par les producteurs, artisans et commerçants locaux**. Une partie des revenus de ce dépôt sera reversée à un fonds destiné à l'entretien courant de l'église.

L'intérêt d'une telle initiative est triple : elle est **créatrice d'emplois**, elle **améliore la qualité de vie des habitants** et elle permet d'**entretenir l'église d'Asnan**.

3 - Renouveler l'intégration de l'église dans le village en tant que centre de vie

À l'instar d'autres villages alentour, l'église doit redevenir le centre de vie d'Asnan. Les prêtres sont rares. Dans les circonstances actuelles, il ne serait pas raisonnable de penser qu'une messe puisse y être célébrée chaque dimanche. Nous souhaitons donc nous charger de **l'organisation de manifestations culturelles respectueuses du lieu**.

NOTRE APPEL AUX ACTEURS ÉCONOMIQUES D'ASNAN

RENCONTRE avec les **artisans**, **commerçants**, **producteurs** et **habitants d'Asnan** et de ses environs en vue de la CRÉATION d'une **activité économique locale**

RENDEZ-VOUS SAMEDI 25 NOVEMBRE 2017 À 14H30

à notre nouvelle agence régionale de Bourgogne
3 rue Châteaurenaud à ASNAN (58420)

Réunion de travail ouverte à tous autour d'un verre bourguignon !

Comme vous le savez certainement, la municipalité d'Asnan a pour projet la destruction de l'église Notre-Dame d'Asnan pour en faire un "jardin pour la mémoire de l'église". En tant qu'association de défense du patrimoine culturel, il est évident que **nous nous battrons jusqu'au bout pour sauver l'édifice**.

Il n'y a aucune fatalité quant à la destruction de ce patrimoine bâti. Mieux, nous avons une **solution économique et culturelle** que nous souhaitons mettre en place pour sauver ce patrimoine. Cette solution ne pourra être mise en œuvre qu'avec votre participation active ou passive. C'est pourquoi, nous nous adressons directement à vous, artisans, commerçants, producteurs et habitants d'Asnan et de ses environs.

Cette solution économique doit permettre d'assurer l'entretien courant de l'église suivant le mécanisme de la franchise. Le principe est ici très simple, mais inédit : nous souhaitons développer dans la commune d'Asnan un **dépôt franchisé**, approvisionné par les producteurs et artisans locaux. Y seraient disponibles les produits de première nécessité pour les habitants du village et de ses alentours. Une partie des revenus de ce dépôt sera reversée à un fonds destiné à l'entretien courant de l'église et à son rayonnement culturel (organisation de manifestations culturelles respectueuses du lieu).

L'église ne sera alors plus un poids, mais le **cœur économique et culturel d'Asnan**. En plus d'être sauvée, elle redeviendra le centre névralgique du village. Déjà, suivant ce principe, un cabinet de courtage en assurance pilote est en cours de création dans la cité médiévale de La Souterraine, dans la Creuse, au sein de notre agence régionale du Limousin.

Ce mécanisme est totalement inédit pour sauvegarder un édifice de façon autonome et pérenne. L'idée est d'éviter les dérives de la loi de 1905, de laisser le patrimoine français seul face aux dégradations causées par le temps qui passe et l'absence d'entretien par les communes. Puisque nous ne pouvons plus compter sur le financement de l'État et des collectivités territoriales, le choix de la sauvegarde d'un tel édifice devra donc dorénavant passer par ce schéma économique innovant, dont vous êtes le cœur ! C'est ainsi que nous souhaitons faire de l'église Notre-Dame d'Asnan **l'édifice pilote** d'une initiative elle-même pilote. Il conviendra de reproduire ce schéma dans tous les hameaux, villages et villes français qui connaissent les mêmes difficultés.

Alors, artisans, commerçants et, plus largement, producteurs d'Asnan et de ses environs, si vous ne voulez pas que le patrimoine culturel de cette partie de la Nièvre soit annihilé, si vous souhaitez faire partie intégrante du programme ayant pour élément central l'église d'Asnan et la ruralité, nous vous invitons, autour d'un petit verre !

Vous nous connaissez bien maintenant que nous œuvrons à Asnan depuis mai 2017. Nous nous présenterons, nous vous expliquerons notre intérêt pour l'église d'Asnan, nous développerons avec plus de détails le programme ici résumé. Nous vous exposerons également les raisons de notre présence future, le 25 décembre, au pied de l'église.

Pour nous confirmer votre présence ou pour toute information, vous pouvez nous joindre depuis notre site web **http://www.pharesdefrance.org/contact/**, par téléphone au **01.42.02.54.56** ou par courriel à **pharesdefrance.association@gmail.com**

« Il faut arrêter le marteau qui mutile la face du pays » Victor Hugo, *Guerre aux démolisseurs* (1832).

PHARES DE FRANCE ASSOCIATION
ILE SAINT LOUIS
18 rue Le Regrattier
75004 - PARIS

01 42 02 54 56
pharesdefrance.association@gmail.com

Retrouvez-nous sur notre site et nos réseaux sociaux :

www.pharesdefrance.org facebook YouTube

DIDIER LAQUET
président fondateur

RÉMI CHAUVIÈRE
secrétaire général

LOUIS LAGIER
trésorier

CENDRA RIBEIRO
ambassadeur Bourgogne